

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Pathologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 067773

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1019 Société : 0230887

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie Nº P19-067773

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Télé Declaration de Maladie

Nº P19 0042749

8/04/2020

Optique Autres

n° 28652

MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance & d'Actions Sociales de Royal Air Maroc

Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1519 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ETERRAIN Boubker

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 0661331399 Total des frais engagés : 6 Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. EL BAISSI Mustapha
CARDIOLOGUE
Angle Av. Al Moukaouama
Rue Oued Ziz, Imm. Tifaquine
1er Etage, N° 14 - AGADIR
Tél: 05 28 82 56 87

Cachet du médecin :

Date de consultation : 05 MARS 2020

Nom et prénom du malade : DR. BAISSI SABRAH Age:

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Legume de la tête

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
05 MAI 2020		100	100	<p>Dr. EL BAISSI Mustapha CARDIOLOGUE Angle Av. Al Moukaouama Rue Oued Ziz, Imm. Tifaouine 1er Etage, N° 14 - AGADIR Tél: 05 28 82 56 87</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
  	10/03/2020	100% radiologie 0522 238 456 AO	4500 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

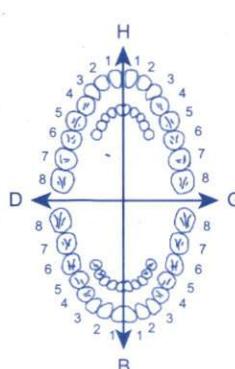
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan des

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mustapha EL BAISSI

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux
Echodoppler cardiaque à l'hôpital
européen Georges pompidou (Paris)
Ancien cardiologue des hôpitaux militaires
Angle Avenue Al Moukaouama Rue Oued Ziz
Imm. Tifaouine, 1er étage N° 14 - Agadir
Tél : 05 28 82 56 87



الدكتور مصطفى البعيسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
 طبيب سابق بالمستشفى العسكري
 ملتقى شارع المقاومة وزنقة واد زيز
 عمارة تيفاوين الطابق الأول رقم 14 - أكادير
 الهاتف : 05 28 82 56 87

Agadir, le :
05 MAI 2020

أكادير، في :
NUM : ٦١٧١٢٥

NOTE D'HONORAIRE

ICE : 001893127000012

NPE : 041190208

M - DR MUSTAPHA EL BAISSI

CONSULTATION : 200 DHS

ECG : 100 DHS

ECHO DOPPLER CARDIAQUE : 600 DHS

Arrêté la présente note d'honoraire à la somme de
 NEUF CENT DIRHAMS.

Dr. EL BAISSI Mustapha
CARDIOLOGIE
 Angle Av. Al Moukaouama
 Rue Oued Ziz, Imm. Tifaouine
 1er Etage, N° 14 - AGADIR
 Tél: 05 28 82 56 87

RDV le :

Dr. Mustapha EL BAISSI

Spécialiste des maladies du cœur et des vaisseaux

Echodoppler cardiaque à l'hôpital européen Georges pompidou (Paris)
Ancien cardiologue des hôpitaux militaires

Angle Avenue Al Moukaouama Rue Oued Ziz
Imm. Tifaouine, 1er étage N° 14 - Agadir
Tél : 05 28 82 56 87

الدكتور مصطفى البعيسي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين

طبيب سابق بالمستشفى العسكري

ملتقى شارع المقاومة وزنقة واد زيز

عمراء تيفاوين الطريق الأول رقم 14 - أكادير

الهاتف : 05 28 82 56 87



Agadir, le : أكادير، في :

05 MARS 2020.

Cler conf.

Mr De RR. RH Ssbaie

67 ans

Lycée des filles Major ave

Travaux éléctriques

en par. per

un

Ces松木

Am 15

Dr. EL BAISSI Mustapha
Dr. Mohamed
Angl.
Rue Afzal
1er étage
Tél. 05 28 82 56 87

Dr. IVY Mohamed
In Radiologie
39, Rue Hassan II
Télé: 05 28 82 56 87
Agadir
RADIOLOGIE
FRANCE VILLE
OASIS
CASABLANCA
TÉL: 05 28 82 56 87

RDV le :



Agadir, le :

05 Mars 2020

أكادير، في :

COMPTE RENDU D' ECHOCARDIOGRAPHIE DOPPLER CARDIAQUE

Mme Debbarh *SABAH*

MESURES

Diamètre aorte initiale: 25 mm

Diamètre oreillette gauche : 40 mm

Diamètre diastolique du ventricule gauche : 34 mm

Diamètre systolique de ventricule gauche: 21 mm

Epaisseur diastolique du septum : 12 mm

Epaisseur diastolique de la paroi postérieure : 11 mm

Fraction de raccourcissement : 38 %

Fraction d'éjection du ventricule gauche : 69 %

CONCLUSION

Ventricule gauche non dilaté, non hypertrophié

Masse ventriculaire gauche normale

Bonne fonction contractile segmentaire et globale du VG

Oreillettes non dilatées

Pressions de remplissage du ventricule gauche normales

Valve aortique normale. Aorte initiale normale

Valve mitrale normale

Pressions pulmonaires normales

Cavités droites non dilatées

Pas d'épanchement péricardique.

Dr M.ELBAISSI

*Dr. El BAISSI Mustapha
CARDIOLOGUE
Angle Av. Al Moukaouama
Rue Oued Ziz Imm. Tifaouine
1er Etage N° 14 - AGADIR
Tél: 05 28 82 56 87*



CENTRE DE RADILOGIE INTERVENTIONNELLE ET D'IMAGERIE MÉDICALE FRANCEVILLE

RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE • IRM • SCANNER 128 • DENTASCAN • CONEBEAM
ECHOGRAPHIE • DOPPLER COULEUR RADIOLOGIE • MAMMOGRAPHIE

Casablanca, le

Casablanca , le 10/03/2020

COROSCANNER

PATIENT : **DEBBARH SABAH**

OPERATEUR : **DR LYAFY**

CORRESPONDANT : DR **ELBAISSI Mustapha**

Technique :

scanner GE VCT , 64 détecteurs.

Examen sans injection, basse dose de l'ensemble du thorax.

Scanner spiralée synchronisée à l'ECG après injection de 90 cc d'Omnipaque.

Prémédication.

Résultats :

la qualité de l'examen est optimale : phase 75 % de l'espace RR.

Avant injection :

Pas de calcification identifiable sur le réseau coronaire

Après injection :

Mise en évidence d'une dominance droite .

Réseau coronaire gauche :

- Position habituelle du tronc commun, relativement court, bien perméable avec ostium normal.

- Artère interventriculaire antérieure :

- bien perméable de calibre normal, à parois lisses sans sténose ni remaniement pariétal identifiable à son niveau.

- Les diagonales sont lisses, bien perméables

**RADIOLOGIE
FRANCEVILLE**



CENTRE DE RADILOGIE INTERVENTIONNELLE ET D'IMAGERIE MÉDICALE FRANCEVILLE

RADILOGIE INTERVENTIONNELLE • IRM • SCANNER 128 • DENTASCAN • CONEBEAM
ECHOGRAPHIE • DOPPLER COULEUR RADILOGIE • MAMMOGRAPHIE

Casablanca, le

- **l'artère circonflexe , de gros calibre** , ses branches marginales sont libres, de calibre normal.
- l' IVP est normale .

Artère coronaire droite :

- de calibre normal, présente des parois lisses sans anomalie de naissance ou ostiale.

Absence d'épanchement pleural ou péricardique.

L'aorte est de calibre normal

Absence d'anomalie du myocarde.

- Cavités gauches :

fonction VG conservée , fraction d'éjection estimée à 71.5%.

Pas de thrombus auriculaire

- Cavités droites :

VD non dilaté, cinéétique normale

Au total :

- Réseau coronaire libre, bien perméable sans infiltration athéromateuse ni lésion sténosante significative identifiable à son niveau ; Classé : CAD-RADS 0 .
- Dominance droite.

Signé : DR LYAFY

Dr. LYAFY Mohamed
Radiologue
30, Rue Iman Al-Jouslim - OASIS
Tél: 0522 232 433 - CASA

RADIOLOGIE
FRANCEVILLE

CLINIQUE FRANCE VILLE
CENTRE CARDIOVASCULAIRE

Patient : Mme DEBBARH SABAH
Séjour : Du 10/03/2020 au 10/03/2020

FACTURE
202001782
Du : 10/03/2020

Etablie par : E. BADIA

Clinique

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
COROSCANNER	1	4 500,00	4 500,00
TOTAL CLINIQUE			4 500,00

Encaissement Compte d'Autrui

Prestation	Quantité	Prix Unitaire	Total
TOTAL AUTRUI			0,00

Ventes en exonération de la TVA suivant l'article n°91-VI-1° du C.G.I

Arrêtée la présente facture à la somme de QUATRE MILLE CINQ CENTS DIRHAMS

Patient	
Total TTC	4 500,00



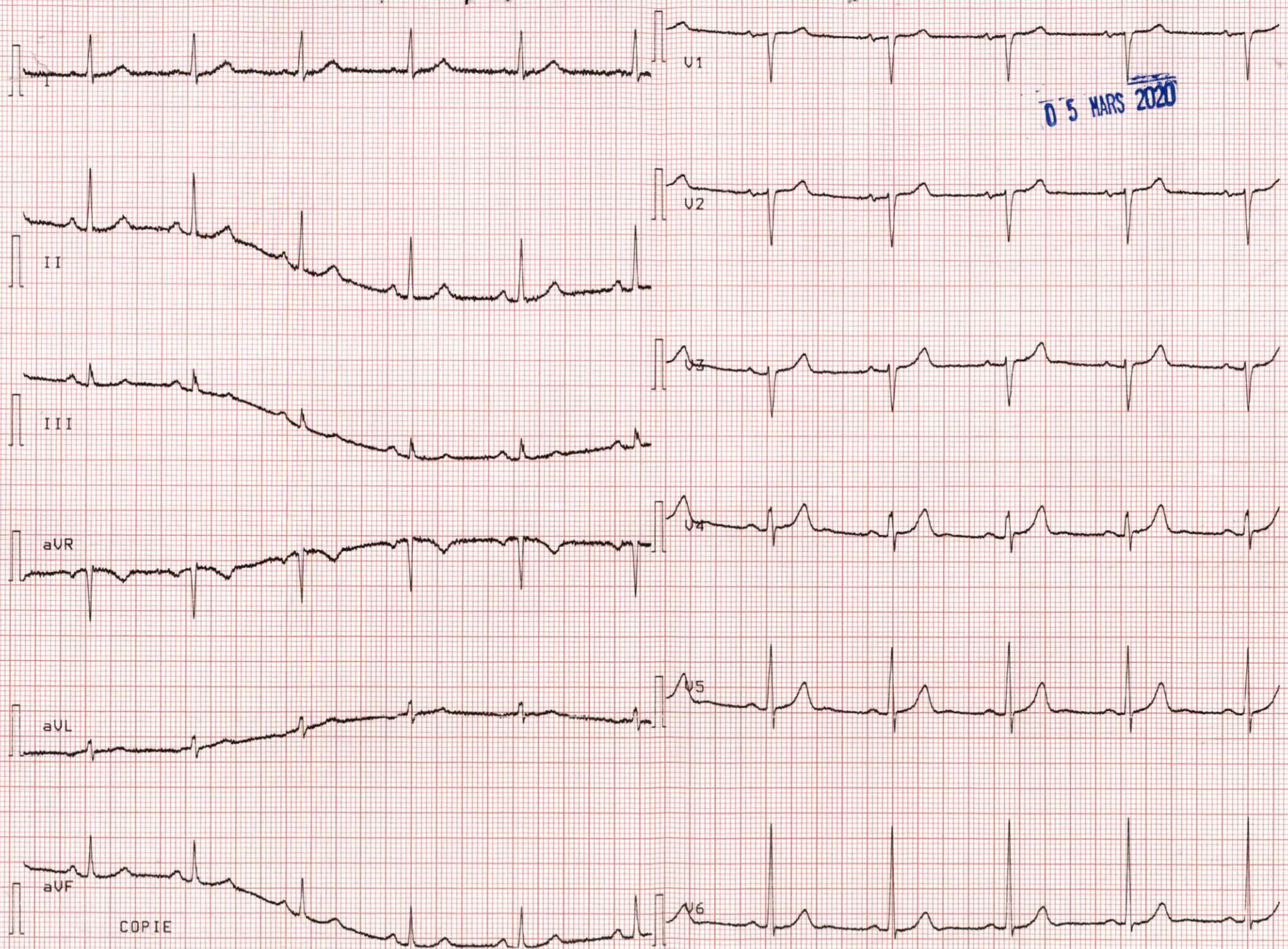
FC: 67/min

10 mm/mV

debbagh sabah

10 mm/mV

FC: 67/min



25 mm/s

F50

D: 3?-PRE-?? ???:??

Dr Elbaissi Mustapha

AT-Zplus 4.14